

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 14 DÉCEMBRE 2021

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 08/12/2021

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 21/12/2021

Délibération n° D-2021-427

Approbation du marché - Fourniture de matériel de
signalisation tricolore - Matériel pour signaux et contrôleur de
marque FARECO

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Madame Lydia ZANATTA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Monsieur David MICHAUT, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Anne-Lydie LARRIBAU.

Secrétaire de séance : Valérie BELY-VOLLAND

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Monsieur Eric PERSAIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX

Excusés :

Madame Noélie FERREIRA.

Direction de la Commande Publique et Logistique

Approbation du marché - Fourniture de matériel de signalisation tricolore - Matériel pour signaux et contrôleur de marque FARECO

Monsieur Gerard LEFEVRE, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort compte une cinquantaine de carrefours à feu.

L'appareillage de signalisation est composé en partie de visuels du fabricant FARECO (feux tricolores, piétons...) et de contrôleurs qui pilotent l'ensemble des carrefours. La régie Voirie de la Direction de l'Espace Public assure la maintenance de ces matériels.

La société FARECO fabrique et distribue son matériel. Il est le seul à le commercialiser. Le matériel ne dispose pas d'équipement générique.

Pour répondre à ce besoin, il est proposé d'approuver le marché avec la société FARECO pour les pièces de rechanges des matériels FARECO.

Le présent accord-cadre est mono-attributaire mixte. Il est passé pour une durée de 4 ans ferme.

Le montant maximum est de 100 000 € HT.

Après déroulement de la consultation, le marché a été attribué comme suit :

FARECO SAS – 92635 GENNEVILLIERS

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le marché avec FARECO SAS pour un montant maximum HT de 100 000 € pour 4 ans ;
- autoriser Monsieur le Maire à le signer.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Le Maire de Niort

Signé

Jérôme BALOGÉ